

LUNDI, le **QUATORZIÈME** jour du mois de **JANVIER** deux mille huit, une session régulière du Conseil de la municipalité de Batiscan est tenue à la salle municipale (181, rue de la Salle), à compter de VINGT HEURES à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Châteauneuf, Conseiller;
Monsieur Mario Trottier, Conseiller;
Monsieur Norman Bonetto, Conseiller;
Madame Francine Leblanc, Conseillère;
Madame Solange Leduc Proteau, Conseillère.

Absence :

Monsieur Yves Gagnon, Conseiller; (Absence motivée)

Madame Anne Laganière est aussi présente.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Christian Fortin.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Christian Fortin constate le quorum à vingt heures et procède à l'ouverture de la session régulière. Celui-ci nous informe que la séance est enregistrée sur bande magnétique.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour
14 janvier 2008

- 1. Ouverture de la session par Monsieur le Maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Période de questions (15 minutes);**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 décembre 2007 et des sessions spéciales du 17 décembre 2007;**
- 5. Adoption des comptes;**
- 6. RAPPORT DES COMITÉS :**
 - 6.1 Loisirs de Batiscan;**
 - 6.2 Bibliothèque municipale;**
 - 6.3 Service incendie et Premiers répondants;**
 - 6.3.1 Nomination d'un nouveau pompier volontaire;**
 - 6.4 Comité inter municipal de gestion des déchets;**
- 7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 7.1 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs –**
Suivi de notre lettre du 7 novembre 2007 et de la résolution # 07-11-582 relatives au dossier Produits récréatifs JAB;
 - 7.2 Commission de Toponymie –** Attestation d'officialisation « Chemin du Maraîcher »;
- 8. AFFAIRES NOUVELLES :**
 - 8.1 Nomination d'un maire-suppléant;**
 - 8.2 Nomination d'une directrice générale par intérim;**
 - 8.3 Nomination d'un membre additionnel au Comité des Ressources humaines;**

- 8.4 **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** – Circulation de véhicules motorisés dans les milieux fragiles;
- 8.5 **Achat d'une souffleuse à neige;**
- 8.6 **Bulletin des Chenaux** – Aide financière accordée pour la diffusion de l'information municipale;
- 8.7 **Demande au Ministère des Transports du Québec** – Traçage d'une ligne au centre du pont et déneigement;
- 8.8 **Ministère des Transports du Québec** – Permis d'intervention;
- 8.9 **Versements relatifs aux demandes d'aide financière - Dépôt de la correspondance reçue confirmant le versement de subventions et remerciements**
 - 8.9.1 **Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions** – Versement de l'aide financière de 5 000\$ accordée pour les travaux d'amélioration des installations sportives municipale;
 - 8.9.2 **Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport** – Versement de l'aide financière de 5 000\$ accordée à titre de contribution pour l'acquisition d'équipements de loisirs;
- 8.10 **Sûreté du Québec – Programme J.E.M.** Désignation d'un élu pour participer à ce programme;
- 8.11 **Demande de versement de subvention en provenance de l'enveloppe discrétionnaire de Madame Julie Boulet, Ministre des Transports;**
- 8.12 **Entente avec la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan relative à la distribution de l'eau potable à certains contribuables de cette municipalité** – Résolution mettant fin à cette entente à l'échéance de celle-ci;
- 8.13 **Projet d'aqueduc** – Attribution du mandat pour l'étude géotechnique;

9. CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande)

Gouvernement du Québec :

9.1 **Vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions :**

Entrée en vigueur des nouvelles modifications aux indicateurs de gestion;

9.2 **Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** – Confirmation d'une subvention de 4 041,98\$ dans le cadre du « Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles » ;

9.3 **Ministre des Affaires municipales et des Régions** – Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ;

9.4 **Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale** – Prix Hommage bénévolat-Québec 11^e édition;

9.5 **Commission de Protection du Territoire agricole du Québec** – Rapport annuel de gestion 2006-2007;

MRC DES CHENAUX :

9.6 **Politique Familiale de la MRC des Chenaux** – Invitation à une consultation sur le projet de plan d'action;

9.7 **Règlement numéro 2007-11-50** prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC des Chenaux pour l'année 2008 et de leur paiement par les municipalités membres, **règlement numéro 2007-11-51** modifiant le règlement concernant le traitement des élus et **règlement numéro 2007-11-52** abolissant le comité administratif;

9.8 **Règlement numéro 2007-12-53** modifiant le règlement de contrôle intérimaire de la MRC des Chenaux relatif aux odeurs et aux usages en zone agricole;

9.9 **Fédération Québécoise des Municipalités** – Élections au sein du conseil d'administration de la FQM;

9.10 MMQ –Info-Prévention – Lauréats du Mérite MMQ en gestion de risques;

9.11 Association des 14 Soleils – Lettre de remerciements;

9.12 Mouvement des Aînés de Batiscan – Remerciements.

10. Liste des Omises;

11. Varia;

12. Période de question (30 minutes);

13. Levée de l'assemblée.

Résolution # 08-01-607

Il est proposé par PIERRE CHATEAUNEUF, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Est résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption des ordres du jour de la session régulière du conseil de la municipalité de Batiscan du 14 janvier 2008, avec dispense de la lecture et ajout à l'item « varia » du point suivant :

11.1 Embauche d'une ressource humaine- bureau municipal.

Adopté.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur André Demers dépose une pétition pour l'adoption d'un règlement sur la circulation des véhicules motorisés sur la plage. Monsieur le maire fait la lecture d'une lettre reçue à ce sujet. Madame Solange Leduc Proteau propose l'adoption d'une résolution demandant au ministère des Transports d'apposer des panneaux interdisant la circulation de véhicules récréatifs sur la plage. Ce point sera donc discuté à l'item 8.4.
- Monsieur Gaétan Lebel parle de sensibilisation auprès de la protection des sociétés des terres humides.
- Monsieur Jean Cinq-Mars demande à quel endroit s'appliquerait cette réglementation, à qui appartient la plage et la ligne moyenne des hautes eaux.
- Madame Nathalie Hivon rajoute que le propriétaire a accès à sa propre propriété pour se rendre d'un point A à un point B.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 DÉCEMBRE 2007 ET DES SESSIONS SPÉCIALES DU 17 DÉCEMBRE 2007

Résolution # 08-01-608

Il est proposé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par Madame FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2007 et des sessions spéciales du 17 décembre 2007, avec dispense de lecture.

Adopté.

5. ADOPTION DES COMPTES

Madame Solange Leduc Proteau dénonce son intérêt et se retire.

Résolution # 08-01-609

Il est proposé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par Madame FRANCINE LEBLANC, conseillère

Est résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte les comptes du mois de janvier 2008, au montant de 59 540.56 \$ (voir liste des comptes pages 1503 - 1504)

6. RAPPORT DES COMITÉS

6.1 Loisirs de Batiscan;

Monsieur Yves Gagnon étant absent, les documents seront déposés le mois prochain.

6.2 Bibliothèque municipale;

Une offre a été déposée au comité de la bibliothèque concernant le partage d'une ressource humaine avec d'autres organismes : nous sommes en attente d'une réponse de leur part. Remerciements aux bénévoles pour leur travail effectué.

6.3 Service incendie et Premiers répondant;

6.3.1 Nomination d'un nouveau pompier volontaire;

Résolution # 08-01-610

CONSIDÉRANT Que notre service incendie à besoin de nouveaux pompiers volontaires pour compléter son effectif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil municipal procède à la nomination de monsieur **PATRICK PÉPIN**, à titre de pompier volontaire au service d'incendie de Batiscan.

Adopté.

6.4 Comité inter municipal de gestion des déchets;

Suite à la réunion tenue en décembre dernier, M. Lucien Rémillard en appelle de la décision rendue dans le dossier de l'expropriation des terrains. Le Tribunal administratif rendra une décision finale. Une deuxième cause sera entendue au mois de mai relative aux propriétaires des terrains expropriés. En terminant, Monsieur Fortin nous informe

qu'un comité de vigilance a été formé et qu'un résident de Batiscan, Monsieur Jacques Normandin, siège sur ce comité. Le dépôt des statistiques relatives au tonnage enfoui au cours de l'année est effectué.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Suivi de notre lettre du 7 novembre 2007 et de la résolution # 07-11-582 relatives au dossier Produits récréatifs JAB;

Dépôt de la lettre reçue à ce sujet.

7.2 Commission de Toponymie — Attestation d'officialisation « Chemin du Maraîcher »;

Dépôt de la lettre reçue du comité de toponymie réponse positive.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Nomination d'un maire-suppléant;

Résolution # 08-01-611

CONSIDÉRANT

Qu'en l'absence du maire, il est important que celui-ci puisse être remplacé afin de représenter adéquatement la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur MARIO TROTTIER, conseiller

Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal nomme Monsieur PIERRE CHÂTEAUNEUF à titre de maire suppléant jusqu'à la séance du mois de mars 2008.

Adopté.

8.2 Nomination d'une directrice générale par intérim;

Résolution # 08-01-612

CONSIDÉRANT

Le départ de Madame Caroline Cyr à titre de directrice générale de la municipalité et suite à la démission de celle-ci;

CONSIDÉRANT

Qu'en vertu du code municipal du Québec, une corporation se doit de maintenir un poste à la direction générale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Appuyé par Madame FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De nommer Madame ANNE LAGANIÈRE à titre de directrice générale par intérim jusqu'à l'engagement d'une nouvelle personne au poste de directeur (trice) général(e);

D'autoriser le maire à signer une entente avec le syndicat et Madame Anne Laganière pour la durée de l'intérim.

Adopté.

8.3 Nomination d'un membre additionnel au comité des Ressources humaines;

Résolution # 08-01-613

CONSIDÉRANT Que la présence d'un comité de gestion des ressources humaines est essentielle pour la gestion du personnel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par Madame FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal nomme MONSIEUR MARIO TROTTIER pour siéger sur le Comité des Ressources Humaines de la municipalité.

Ce comité sera dorénavant composé des personnes suivantes :

- Monsieur Christian Fortin, Maire;
- Monsieur Yves Gagnon, conseiller;
- Madame Solange Leduc Proteau, conseillère;
- Monsieur Mario Trottier, conseiller.

Adopté.

8.4 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Circulation de véhicules motorisés dans les milieux fragiles;

Suite aux discussions tenues précédemment et à une lettre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 11 décembre dernier, la résolution suivante est proposée :

Résolution # 08-01-614

CONSIDÉRANT Que le règlement relatif à la circulation des véhicules motorisés est difficilement applicable par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT Que la Sûreté du Québec verra à l'application de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité fasse une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vue d'apposer des panneaux interdisant la circulation de véhicules récréatifs sur la plage.

Adopté.

8.5 Achat d'une souffleuse;

Résolution # 08-01-615

CONSIDÉRANT Les différents bris survenus dernièrement sur la souffleuse à neige de notre municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'il est primordial d'effectuer les travaux de déneigement dans les plus brefs délais afin d'offrir le maximum de sécurité à nos citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT Que pour ce faire, il est nécessaire que notre municipalité dispose d'équipements en bon état de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par Monsieur PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité procède à l'achat d'une nouvelle souffleuse à neige au coût de 7 901,25\$ taxes incluses chez le concessionnaire « Garage Jean Trudel »;

Que le montant pour l'achat de cet équipement soit prélevé à même le surplus accumulé.

Adopté.

8.6 Bulletin des Chenaux - Aide financière accordée pour la diffusion de l'information municipale;

Résolution # 08-01-616

CONSIDÉRANT Que la diffusion de l'information municipale est essentielle pour l'ensemble de nos citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT Que le « Bulletin Des Chenaux » est parmi l'un des journaux fréquemment utilisé pour la diffusion de différents documents d'information;

CONSIDÉRANT Que ce journal est distribué gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire de notre MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par Monsieur PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan verse une contribution au montant de **200\$** afin de permettre à ce journal de rencontrer les coûts rattachés à sa production.

Adopté.

8.7 Demande au Ministère des Transports du Québec — Traçage d'une ligne au centre du pont et déneigement;

Résolution # 08-01-617

CONSIDÉRANT Que de nombreux véhicules empruntent chaque jour le pont à l'embouchure de la rivière Batiscan et du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT Que la signalisation à l'entrée ouest de ce pont indique une seule voie de circulation;

CONSIDÉRANT Que suite à cette indication affichée uniquement à l'ouest de ce pont, plusieurs véhicules circulent en plein centre du pont, augmentant par le fait même, les risques d'accrochage avec les véhicules venant en sens inverse;

CONSIDÉRANT Que la présence d'une ligne jaune au centre de la chaussée du pont permet une circulation plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT Que la peinture de cette ligne a besoin d'être rafraîchie régulièrement afin d'assurer une sécurité accrue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité effectue une demande auprès du Ministère des Transports afin que des travaux récurrents d'entretien de cette ligne soient effectués afin de maintenir la sécurité des utilisateurs circulant sur ce pont.

Qu'une demande soit également effectuée afin qu'une attention particulière soit apportée aux travaux de déneigement aux entrées de ce pont toujours dans le but d'assurer le maximum de sécurité aux usagers qui circulent régulièrement sur cette structure.

Adopté.

8.8 Ministère des Transports du Québec — Permis d'intervention;

Résolution # 08-01-618

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Batiscan peut effectuer ou faire effectuer divers types de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc....) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2008;

CONSIDÉRANT Que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes appartenant au Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT Que la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par Monsieur MARIO TROTTIER, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux de l'emprise de rue n'excédant pas 10 000\$ puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adopté.

8.9 Versements relatifs aux demandes d'aide financière :

Dépôt de la correspondance reçue confirmant le versement de subventions et remerciements

8.9.1 Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions — Versements de l'aide financière de 5 000 \$ accordée pour les travaux d'amélioration des installations sportives municipales;

Résolution # 08-01-619

CONSIDÉRANT L'aide financière au montant de 5 000\$ accordée pour les travaux d'amélioration des installations sportives municipales;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan remercie Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre responsable des Affaires municipales et des Régions, pour l'aide financière de 5 000\$ accordée à notre municipalité.

Adopté.

8.9.2 Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du loisir et du sport — Versement de l'aide financière de 5 000 \$ accordée pour les loisirs

Résolution # 08-01-620

CONSIDÉRANT L'aide financière au montant de 5 000\$ accordée à titre de contribution pour l'acquisition d'équipements de loisirs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan remercie Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aide financière de 5 000\$ accordée à notre municipalité.

Adopté.

Madame Solange Leduc Proteau remercie monsieur le Maire d'avoir fait des représentations auprès de Mesdames Normandeau et Courchesne ce qui nous a permis de réaliser ce projet à des coûts moindres.

8.10 SÛRETÉ DU QUÉBEC — PROGRAMME J.E.M.

Résolution # 08-01-621

CONSIDÉRANT L'invitation reçue de la Sûreté du Québec afin qu'un(e) élu(e) passe une journée avec un policier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité désigne MADAME FRANCINE LEBLANC afin de participer à une journée en compagnie d'un policier, plus spécialement le parrain de notre municipalité, dans le cadre du programme J.E.M.

Que Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU soit désignée à titre de remplaçante, dans le cas où Madame Francine Leblanc soit dans l'impossibilité de participer à cette journée.

Adopté

8.11 DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION EN PROVENANCE DE L'ENVELOPPE DISCRETIONNAIRE DE MADAME JULIE BOULET, MINISTRE DES TRANSPORTS.

Résolution # 08-01-622

CONSIDÉRANT Que la ministre des Transports, Madame Julie Boulet, a accordé une subvention pour l'amélioration du réseau routier à la municipalité de Batiscan;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux, pour un montant de 4 000\$ pour le rang Nord, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Adopté.

8.12 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE DE BATISCAN RELATIVE À LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE À CERTAINS CONTRIBUABLES DE CETTE MUNICIPALITÉ

Résolution # 08-01-623

CONSIDÉRANT La signature d'une entente conclue entre notre municipalité et la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, relative à la distribution de l'eau potable à certains citoyens de cette municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'une clause de cette entente spécifie qu'un avis devra être donné au moins six (6) mois avant l'expiration de la durée initiale ou de toute période de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan avise la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan à l'effet que cette entente ne sera pas renouvelée à son échéance le 23 février 2009.

Adopté.

8.13 PROJET D'AQUEDUC — DISTRIBUTION DU MANDAT POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Résolution # 08-01-624

- CONSIDÉRANT** Le projet de remplacement de la conduite d'aqueduc dans le centre du village;
- CONSIDÉRANT** Que les travaux débuteraient dès la fin de la saison estivale;
- CONSIDÉRANT** Qu'une étude géotechnique est obligatoire pour la réalisation de ces travaux;
- CONSIDÉRANT** Que l'offre de services présentée par la firme « Les Laboratoires Shermont Inc. » s'est avérée la plus avantageuse pour notre municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par Monsieur NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'accorder le mandat à la firme « Les Laboratoires Shermont Inc.» au coût de 11 395\$ + taxes et que le tout sera financé à même le projet.

Adopté.

9 CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande)

Monsieur Christian Fortin effectue le dépôt de la correspondance reçue suivante :

Gouvernement du Québec :

9.1 Vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions :

Entrée en vigueur des nouvelles modifications aux indicateurs de gestion;

9.2 Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs –
Confirmation d'une subvention de 4 041,98\$ dans le cadre du « Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles » ;

9.3 Ministre des Affaires municipales et des Régions – Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ;

9.4 Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale – Prix Hommage bénévolat-Québec 11^e édition;

9.5 Commission de Protection du Territoire agricole du Québec – Rapport annuel de gestion 2006-2007;

MRC DES CHENAUX :

9.6 Politique Familiale de la MRC des Chenaux – Invitation à une consultation sur le projet de plan d'action;

9.7 Règlement numéro 2007-11-50 prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC des Chenaux pour l'année 2008 et de leur paiement par les municipalités membres, **règlement numéro 2007-11-51** modifiant le règlement concernant le traitement des élus **et règlement numéro 2007-11-52** abolissant le comité administratif;

9.8 Règlement numéro 2007-12-53 modifiant le règlement de contrôle intérimaire de la MRC des Chenaux relatif aux odeurs et aux usages en zone agricole;

9.9 Fédération Québécoise des Municipalités – Élections au sein du conseil d'administration de la FQM;

9.10 MMQ –Info-Prévention – Lauréats du Mérite MMQ en gestion de risques;

9.11 Association des 14 Soleils – Lettre de remerciements;

9.12 Mouvement des Aînés de Batiscan – Remerciements

10. LISTE DES OMISES

Le dépôt de la liste des omises est effectué par Monsieur Christian Fortin.

11. VARIA

11.1 EMBAUCHE D'UNE AGENTE DE BUREAU

Résolution # 08-01-625

CONSIDÉRANT Que madame Laganière qui doit assumer l'intérim à la suite du départ de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame FRACINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que Monsieur le maire procède à l'embauche d'une agente de bureau auprès du groupe SFP afin d'assurer le travail à la réception du bureau municipal.

Adopté.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

1. Monsieur Marc-André Bédard demande si le pont est à une voie. Est-ce une contradiction d'installer une ligne jaune.
2. Une citoyenne s'informe quel tribunal tranchera sur le site d'enfouissement, sur l'évaluateur pour l'expropriation et qui détermine la valeur marchande. Le maire répond que c'est la Régie de gestion des matières résiduelles qui détermine la valeur et différents détails de ce dossier.
3. Monsieur Jean Cinq-Mars demande peut-il y avoir des lumières sur le pont et est-il prévu d'élargir le pont. Il n'y a jamais eu de suite à ce qui a déjà été discuté à ce sujet.

4. Monsieur Gaétan Lebel souligne que la société d'histoire c'est prononcé en faveur de la conservation du pont. Cependant un aspect sécuritaire doit être apporté à ce pont.
5. Madame Nathalie Hivon s'informe si Monsieur Duguay est toujours notre parrain à la Sûreté du Québec.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 08-01-626

CONSIDÉRANT Que les ordres du jour sont expirés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal procède à la levée de l'assemblée ordinaire du 14 janvier à vingt heures et cinquante minutes (20 h 50).

Adopté.

Président de la séance

Secrétaire de la séance

